



Faculté de pharmacie

Veillez déposer ce document dans votre dossier d'admission sur monPortail d'ici le **1er mars 2025, 23 h 59.**

* Ce curriculum vitae est considéré dans l'évaluation de votre candidature.

Maîtrise en pharmacothérapie avancée Curriculum vitae standardisé Admission – 2025

1. Renseignements généraux

Nom		Prénom		N° de dossier, si vous avez fréquenté l'Université Laval (NI)	
Adresse (rue, ville, code postal)					
Téléphone (principal)		Téléphone (autre)		Courriel de l'Université Laval (si applicable)	
				Adresse courriel (autre)	

2. Diplômes universitaires obtenus ou en voie d'obtention - Commencez par le dernier établissement fréquenté

Nom de l'établissement	Programme	Cycle	Années de fréquentation		Diplôme obtenu	
			De	À	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
			De	À	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
			De	À	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
			De	À	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
			De	À	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non

3a. Honneurs/Prix d'excellence/Bourses : académiques

Titre du prix	Programme	Année d'obtention

3b. Honneurs/Prix d'excellence/Bourses : non académiques

Titre du prix	Organisme	Année d'obtention

3c. Présentations orales ou par affiche lors d'une journée scientifique ou d'un congrès

Description de la présentation et du congrès (Auteurs, titre, congrès, lieu)	Année de participation

3d. Publications scientifiques (soumises ou publiées)

Description de la publication (auteurs, titre, journal, vol (numéro): pages)	Année de publication

6. Expériences de travail (autre que la pharmacie)

Endroit	Type d'emploi	Nb moyen heures/semaine	Date début (mois-année)	Date fin (mois-année)	Durée (mois)

N.B. vous pouvez inscrire l'endroit plus d'une fois s'il y a eu interruption et reprise de travail.

7. Engagement personnel (comité, bénévolat, sport, art, humanitaire)

Description de l'engagement	Fréquence de participation (ex. nbr de fois par semaine ou par mois)	Date début (mois-année)	Date fin (mois-année)	Durée

RECONNAISSANCE DES ACQUIS

Extrait du Règlement des études (1^{er} septembre 2024) : « 4.3 La personne étudiante inscrite qui estime avoir acquis des connaissances ou développé des compétences correspondant à certains objectifs de son programme, à l'exception des crédits de formation à la recherche, peut demander à la direction de programme la reconnaissance de ses acquis. »

La personne candidate à la maîtrise en pharmacothérapie avancée doit consulter la section Reconnaissance des acquis ([Articles 4.1 à 4.27](#)). Advenant qu'elle accepte une offre d'admission dans le programme, elle devra informer la Direction facultaire si elle souhaite faire une demande de reconnaissance d'acquis ou non.

J'ai pris connaissance de la section « Reconnaissance des acquis » du Règlement des études.

Signature